



Les Echos de BOHARS

N° 341 - décembre 2009



4, 5 et 6
décembre 2009



Les infos utiles



RÉDACTION DES ECHOS



Pour la parution de vos articles dans les prochains « échos », merci de bien vouloir nous les transmettre **au plus tard le 11 décembre 2009**, soit en les déposant à l'accueil de la mairie ou dans la boîte aux lettres, mais de préférence par mail à l'adresse suivante :

Attention nouvelle adresse : les-echos@mairie-bohars.fr

HORAIRES DE LA MAIRIE

Accueil du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00, le samedi de 09h00 à 12h00.

☎ 02.98.03.59.63

Site Internet : <http://www.mairie-bohars.fr>

En cas de problème et **uniquement le week-end ou les jours fériés**, vous pouvez appeler le 06.75.74.19.24

Attention nouvelles adresses mail :

- ◇ etat-civil@mairie-bohars.fr
- ◇ communications@mairie-bohars.fr
- ◇ urbanisme@mairie-bohars.fr
- ◇ ressources-humaines@mairie-bohars.fr
- ◇ affaires-sociales@mairie-bohars.fr
- ◇ secretariat-general@mairie-bohars.fr



- ◇ comptabilite@mairie-bohars.fr
- ◇ affaires-scolaires@mairie-bohars.fr
- ◇ elections@mairie-bohars.fr
- ◇ direction-generale@mairie-bohars.fr
- ◇ animation-jeunesse@mairie-bohars.fr
- ◇ creche@mairie-bohars.fr

SERVICES D'URGENCE

POMPIERS : ☎ 18

MEDECIN DE GARDE : ☎ 02.98.44.55.55
ou le 15 pour les urgences uniquement.

GENDARMERIE : ☎ 02.98.07.44.68

E.D.F. DEPANNAGES : ☎ 08.10.33.30.29

G.D.F. DEPANNAGES : ☎ 02.98.02.02.22

C.E.O. : ☎ 08.11.904.905

DECHETTERIE DU SPERNOT

D'octobre à mars :

Tous les jours : 08h30 à 12h30 et 13h30 à 18h00

Le dimanche : 09h30 à 12h30 et 13h30 à 18h00

☎ 02.98.47.11.78

LA POSTE



Du lundi au samedi de 9h30 à 12h00
Fermeture le mercredi

☎ 02.98.03.74.59

CORRESPONDANTS DE PRESSE

Jean-Paul JOUAN – Ouest France
06.30.17.12.93
kerouestf@gmail.com

Jacques BLEUNVEN – Le Télégramme
06.86.53.11.48
teleg.bohars@laposte.net

Une boîte aux lettres est à votre disposition sur le côté droit de la Mairie.

LA MAISON DE L'ENFANCE

- Crèche halte-garderie « Les Bidourig » :
02.98.47.95.37.

- Centre de loisirs familles rurales :
02.98.47.65.12 ou 06.30.99.88.45

- Relais assistantes maternelles :
Animatrice : Elisabeth MARGE au
02.98.01.14.04 – le lundi de 14h00 à 16h00
ram.guilers.bohars@mairie-guilers.fr



SANTÉ**MEDECINS GENERALISTES****Daniel MESGUEN**

21 rue Prosper Salaün

☎ 02.98.47.33.80

Consultations : **sur** rendez-vous, absent le jeudi.**Florence JEZEQUEL**

21, rue Prosper Salaün

☎ 02.98.47.33.80

Consultations : **sur** rendez-vous, absente le mercredi.**Michel QUEMENEUR**

6 rue J.M. Huon de Kermadec

☎ 02.98.47.92.54

Consultations : de 08h30 à 11h00 **sans** rendez-vous, les après-midi et le samedi matin **sur** rendez-vous. Absent le mercredi après-midi.**CABINETS INFIRMIERS****Jean-Michel GUILLOSSOU et****Michèle CROCQUEY**

4 rue du Kreisker, 7j/7

☎ 02.98.47.55.70 ou 06.81.30.34.56

Caroline PASTOR et Valérie TREBAOL

11 rue Huon de Kermadec, 7j/7

☎ 02.98.47.56.72

MASSEURS-KINESITHERAPEUTES**Eric L'AFFETER et Carole STRICOT**

6 rue Jean Michel Huon de Kermadec

☎ 02.98.47.03.17

**PHARMACIE****Martine LAURENT**

25 rue Place Prosper SALAUN

☎ 02.98.01.11.13

Lundi : de 14h00 - 19h30

Du mardi au vendredi : de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h30

Samedi : de 09h00 à 12h30

PHARMACIES DE GARDE**Du 21 au 28 novembre :**

Pharmacie LUNVEN à Saint-Renan

☎ 02.98.84.23.06

Du 28 au 5 décembre :

Pharmacie MOUCHEL à Guilers

☎ 02.98.07.54.65

Du 5 au 12 décembre (11 novembre) :

Pharmacie LAURENT à Bohars

☎ 02.98.01.11.13

Du 12 au 19 décembre:

Pharmacie HERY à Locmaria Plouzané

☎ 02.98.48.46.39

Du 20 au 26 décembre :

Pharmacie BIZIEN à Saint-Renan

☎ 02.98.84.33.97

DENTISTE**Françoise BRIAND**

27 rue Prosper Salaün

☎ 02.98.47.48.47

De 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Fermeture le mardi matin et le jeudi.

Le samedi sur rendez-vous.

SOCIAL**EQUIPE SOCIALE****Mme LE MER**, assistante sociale Centre Départemental d'Action Sociale de Lambézellec ☎ 02.98.03.39.52.Prochaine permanence à Bohars, le jeudi 10 décembre 2009 de 09h00 à 11h30 sur rendez-vous.

Cette permanence ne concerne pas les ressortissants ASA.

ADMR**A.D.M.R-GUILERS-BOHARS**

Aide aux personnes âgées et à la famille

Emplois familiaux et garde d'enfants à domicile

Permanence : 25 rue Abbé de l'Epée à GUILERS (rdc gauche) le mardi de 10h00 à 12h00 et le vendredi de 14h00 à 17h00 - Possibilité de rendez-vous.

Tél/Fax : 02.98.07.69.05

MISSION LOCALE

à Brest, 19 place Napoléon III

Accueil et soutien dans le parcours d'insertion pour les jeunes de 16 à 26 ans

☎ 02.98.47.25.53

PACT FINISTERE

Conseils techniques et études de subventions pour l'amélioration de l'habitat pour la personne de 60 ans et plus et l'adaptation du domicile au handicap.

Renseignements : 21 rue Emile Zola à Brest.

☎ 02.98.44.85.76

E-mail : pact-arim-brest@wanadoo.frSite web : www.guidehabitat29.com

Communications mairie

AVIS AUX ELECTEURS :

- Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription sur les listes électorales au plus tard le 31 décembre 2009.

- Les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2010 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard le 31 décembre 2009, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

- Les ressortissants des autres Etats membres de l'Union Européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires au plus tard à cette même date. Les citoyens de l'Union Européenne résidant en France peuvent en effet prendre part aux élections municipales et aux élections des représentants français au Parlement européen.

- Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur les listes du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés, au plus tard à cette même date.

- Rappel : L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L.9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31/12/2009 inclus. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. (Pour les personnes qui ne peuvent se déplacer se renseigner en Mairie).

ENQUETE STATISTIQUE SUR L' EMPLOI :

Nous vous informons que l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques réalise du 1er octobre au 31 décembre 2009 une enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité auprès de certains foyers de la commune de Bohars. Ces ménages sont interrogés par un enquêteur de l'INSEE, muni d'une carte officielle. Ils sont prévenus individuellement par lettre du nom de l'enquêteur. Les réponses fournies lors de ces entretiens restent anonymes et confidentielles .

PLAN LOCAL D'URBANISME

A la suite de l'annulation du Plan Local d'Urbanisme de Brest Métropole Océane le 22 octobre 2009 par le Tribunal Administratif de Rennes, c'est le Plan d'Occupation des Sols qui redevient le document de référence pour l'aménagement du territoire communautaire.

Ce Plan d'Occupation des Sols approuvé le 20 janvier 1995, modifié pour la dernière fois le 16 décembre 2005 et mis à jour le 27 octobre 2009 sera à nouveau remplacé par le Plan Local d'Urbanisme lorsqu'il aura été ré approuvé le 11 décembre 2009 par le Conseil de Communauté.

Il sera à nouveau exécutoire à partir du 20 janvier 2010.

Les documents du Plan d'Occupation des Sols sont téléchargeables sur le site de Brest Métropole Océane.

SÉCURITÉ ROUTIERE

Après un mois de septembre meurtrier avec une hausse de mortalité routière de 17,7%, le nombre de tués sur les routes a reculé de 4,5% en octobre 2009 par rapport à octobre 2008.

Cependant durant la même période la mortalité des usagers de deux roues a connu une nette aggravation avec 79 tués, soit une hausse de 23% par rapport à octobre 2008.

Depuis le début de l'année, **3 624 personnes ont perdu la vie sur les routes**, soit 44 de plus qu'au cours des dix premiers mois de l'année 2008. Du côté des deux-roues, le constat est aussi alarmant avec **771 motards qui ont perdu la vie sur les routes entre janvier et octobre : le nombre de morts en deux roues augmente de 14,1% par rapport à la même période de 2008.**

Si cette tendance se poursuit, la sécurité routière annonce que le bilan devrait se situer autour de 4400 tués en 2009 contre 4275 en 2008. **2009 serait ainsi la première année de hausse du nombre de tués sur les routes depuis sept ans.**

Permanence des élus

CONSEIL GENERAL

Madame Pascale MAHE,

Vice-présidente du Conseil Général, tiendra une permanence à Bohars le samedi 5 décembre de 10h00 à 12h00.

ADJOINTS ET DELEGUES

Samedi 6 décembre 2009 :

Georges LEON, adjoint aux finances communales et à la jeunesse

Samedi 20 décembre 2009 :

Chantal CHICAULT, adjointe aux sports et à l'animation

Samedi 13 décembre 2009 :

Anne-Marie FLOCH, adjointe aux affaires sociales

Samedi 27 décembre 2009 :

Gérard FLOURY, adjoint à l'urbanisme et à l'environnement

Autorisations d'urbanisme

PERMIS DE CONSTRUIRE



DEMANDÉS

- ◇ LE BEC Jocelyne (habitation).
Les Terrasses du Londen – lot 9
- ◇ LAMBERT Jérôme et Gaëlle (habitation).
Les Coteaux de Bohars ar c'hoat – lot 17
- ◇ LE COCQUEN Géraldine (changement de destination + modifications extérieures)
- ◇ GUEGANTON Bertrand et Hélène (modification de la couleur/habitation).
Les Coteaux de Bohars ar c'hoat – lot 24

ACCORDÉS

- ◇ HLM AIGUILLON Construction (17 logements locatifs).
Les Coteaux de Bohars ar c'hoat – lots 26 et 27
- ◇ MIGNON Mathieu et Cécile (habitation).
Les Coteaux de Bohars ar c'hoat – lot 12
- ◇ BERGOT Arnaud / AVRIL Julie (habitation).
Les Hauts du Beuzit – lot 2
- ◇ PEDROZA Michel (habitation).
Les Coteaux de Bohars ar c'hoat – lot 32
- ◇ KARBAL Driss (habitation). Les Hauts du Beuzit – lot 6

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

DEPOSEES

- ◇ LETELLIER Michel (pose de panneaux photovoltaïques) 3 Hameaux de Kerguillo



Etat Civil

DÉCÈS :

- ◇ Denis, François GUEGAN , 76 ans
- ◇ Marthe, Paule GIGLI née LE MENN , 74 ans
- ◇ Eugène, Yves LAMOUR , 80 ans
- ◇ Denise, Leone, Emilie, JAOUEN née DURBET 89 ans
- ◇ Yvonne, Albertine URVOAS née LE ROUX 68 ans
- ◇ Marie Madeleine MENEUR , 97 ans
- ◇ Marie, Joséphine RIOU née TOBY , 89 ans
- ◇ Marie Françoise COROLLEUR née LE MOIGN, 92 ans

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 10 NOVEMBRE 2009

L'an deux mil neuf, le mardi dix novembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Bohars, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Bohars, sous la présidence de Monsieur Armel GOURVIL, Maire.

Étaient présents : Tous les conseillers municipaux en exercice, à l'exception de Madame Hélène LE HER qui a donné pouvoir à Monsieur Patrice FLOC'H.

Secrétaire de séance : Gérard FLOURY.

Assistaient également à la réunion :

Alain JEZEQUEL, Directeur Général des Services,

Élisabeth MARGE, animatrice du R.A.M.

La séance est ouverte à 19 heures 10. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du 29 septembre 2009.

1 – Décision budgétaire modificative. A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de voter une nouvelle modification budgétaire, à savoir :

Budget général : Section de Fonctionnement : + 3 486,20 €

Section d'Investissement : - 17 676,00 €

Budget annexe de la Maison de l'Enfance :

Autres charges financières : - 100,00 €

Intérêt moratoires : + 100,00 €

2 – Prise en charge par la commune de frais de formation à la manipulation de défibrillateur au bénéfice d'associations par l'union départementale des sapeurs pompiers du Finistère. A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de prendre en charge une dépense de 374 € correspondant à une formation à la manipulation de défibrillateur assurée par l'union départementale des sapeurs pompiers du Finistère à l'attention des bénévoles associatifs de la commune.

3 – Subvention exceptionnelle à MOTIV'ADOS. A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de voter une subvention exceptionnelle de 400,00 € à l'association MOTIV'ADOS.

4 – Cartographie des cours d'eau après inventaire communal. A l'unanimité, moins 9 abstentions (14 voix pour), le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'inventaire des cours d'eau communaux réalisé par l'Etat et la Chambre d'Agriculture, sous réserve cependant de la modification de la délimitation d'un cours d'eau situé en partie nord de la commune au lieu-dit Guillermit.

5 – Protocole d'accord transactionnel avec une administrée. A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le texte d'un protocole d'accord transactionnel à conclure avec une administrée de la commune, à propos d'un litige relatif à l'implantation d'arbres sur le terrain de football du Veuleury.

6 – Convention relative au fonds de solidarité logement. A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le texte d'une convention à conclure avec le Conseil Général, Brest Métropole Océane et les communes relative à l'adhésion, pour les années 2010 à 2012, au fonds de solidarité pour le logement en Finistère.

7 - Rapport d'activités de Brest Métropole Océane pour 2008. Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport.

8 - Renouvellement de la convention de partenariat R.A.M. Guilers Bohars. A l'unanimité, le Conseil Municipal renouvelle pour une période de trois ans (2009 à 2012), le partenariat mis en place avec la commune de Guilers pour le fonctionnement d'un Relais Parents Assistantes Maternelles.

9 - Convention avec la commune de Guilers relative à la mise à disposition partielle de Madame Elisabeth MARGE, animatrice du R.A.M., auprès de la commune de Bohars. A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le texte de cette convention pour une durée de trois ans.

10 – Compte-rendu de la délégation du Maire. Le Conseil Municipal prend connaissance de la liste des décisions prises par le maire, depuis la dernière séance, dans le cadre de sa délégation.

11 – Questions et informations diverses. Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du texte de son intervention lors du dernier conseil communautaire, à propos de la nouvelle délégation de service public relative aux transports urbains de Brest Métropole Océane.

Gérard FLOURY donne lecture au Conseil Municipal d'une lettre de Monsieur CAROFF, vice président de Brest Métropole Océane, à propos de la récente annulation du Plan Local d'Urbanisme par le Tribunal Administratif de Rennes.

Jean-Claude KERJEAN informe le Conseil Municipal de l'état d'avancement des principaux chantiers de la commune.

Chantal CHICAULT informe le Conseil Municipal du programme d'illuminations de Noël au bourg.

RESTAURATION DES COURS D'EAU ET DES ZONES HUMIDES

Brest Métropole Océane a engagé une étude préalable à la restauration des cours d'eau et des zones humides de son territoire. Cette étude nécessite des prospections de terrain qui seront réalisées par la société Hydro Concept. Ces prospections se feront à pied et dans le respect de la propriété privée et elles seront réalisées du 30 novembre au 18 décembre 2009.

Les riverains ou usagers qui souhaitent contacter le bureau d'études peuvent le faire au 02 51 32 40 75

Les contacts sur le terrain étant assujettis à la couverture du réseau local, il est donc préférable, si vous le souhaitez, de prévoir les rendez-vous avant les dates de prospections de terrain en téléphonant au bureau à Monsieur BOURY.

AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ SUR LA ROUTE DÉPARTEMENTALE N° 67

Le conseil général mène les études relatives à la réalisation d'aménagements de sécurité sur la route départementale n°67, entre les lieux-dits « Ty Colo » et « Kervalguen » sur les communes de St Renan, Milizac et Guilers.

Dans le cadre de l'agenda 21, la collectivité départementale conduit une démarche d'information du public, entre autres pour les projets d'infrastructures de déplacements. Il s'agit donc ici de faire une présentation, puis de recueillir les avis des riverains et des usagers de la route sur les projets suivants :

- ◇ Création d'un créneau de dépassement à « Ty Colo »
- ◇ Création d'un giratoire au croisement avec la voie communale n°3 de Guilers.
- ◇ Création d'un giratoire à « Kerhuel »
- ◇ Rectification des virages de « Kerviniou »

C'est également une possibilité, pour le Conseil Général, de porter à la connaissance du public le « Schéma des Déplacements du Pays de Brest » et la place de la RD 67 pour les échanges Est-Ouest de ce territoire.

Dans ce sens, une information du public se tient du 23 novembre au 18 décembre 2009. Une permanence de techniciens du Conseil général aura lieu le 10 décembre à Bohars de 14h00 à 17h00. Une réunion publique de présentation et de débat se déroulera le 26 janvier 2010 à 18h30 au Centre « Ar-Stivel » à Milizac.

NOUVELLE REGLEMENTATION : PERMIS DE DÉTENTION DE CHIENS DANGEREUX

La loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux prévoit, au III de son article 17, que les propriétaires ou les détenteurs de chiens d'attaque (1ère catégorie) et de chiens de garde et de défense (2ème catégorie) doivent obtenir un permis de détention **au plus tard pour le 31 décembre 2009.**

Cette nouvelle procédure se substitue au régime de simple déclaration, institué par la loi n° 99-5 du 6 janvier 1999, relative aux animaux dangereux et errants, et à la protection des animaux. La délivrance de ce permis est faite par la mairie.

Pièces à produire par le demandeur :

- attestation spéciale établie par l'assureur, garantissant la responsabilité civile du propriétaire du chien ou de la personne qui le détient pour les dommages causés aux tiers par l'animal.
- attestation d'aptitude à la détention d'un chien de 1ère ou 2ème catégorie, délivrée après suivi d'une formation portant sur l'éducation et le comportement canins.

Pièces à produire pour l'animal :

- certificat d'identification de l'animal (n° de tatouage ou de puce électronique),
- certificat de vaccination antirabique en cours de validité,
- certificat vétérinaire de stérilisation, pour les animaux de 1ère catégorie,

L'évaluation comportementale de l'animal effectuée par un vétérinaire habilité (liste en Mairie des vétérinaires habilités à pratiquer cette évaluation comportementale, qui a pour objet d'apprécier le danger potentiel que peut présenter le chien, classement selon quatre niveaux de risques).

Cette évaluation doit être effectuée lorsque le chien est âgé de plus de huit mois et moins de douze, la détention d'un animal plus jeune donnant lieu, le cas échéant, à un permis à caractère provisoire, dont la validité expire lorsque le chien atteint l'âge d'un an.

L'évaluation devant être pratiquée, pour les chiens de 1ère catégorie, dans les 6 mois à compter de la publication de la loi du 20 juin 2008 précitée, les propriétaires de chiens de 2ème catégorie bénéficiant, quant à eux, d'un délai de dix-huit mois pour faire pratiquer cette évaluation, soit jusqu'au 21 décembre prochain.

Environnement et travaux

RUE HUON DE KERMADEC : AMÉNAGEMENT DES TROTTOIRS

Suite aux abattages d'arbres effectués dans la rue Huon de Kermadec, la municipalité a tenu à expliquer le pourquoi de cette démarche environnementale : « la rue Huon de Kermadec, était plantée d'érables et de platanes. Ces essences, naturellement de grande dimension, ne pouvaient pas pousser correctement . **L'espace disponible pour ces plantes n'était pas suffisant et les trottoirs, parsemés d'arbres, ne répondaient pas aux normes d'accessibilité (1,4 m de large minimum).**

Les fosses de plantations dans lesquelles ces végétaux doivent se nourrir sont de trop petite taille : c'est pourquoi les enrobés de trottoirs sont dégradés par les racines, en quête d'éléments nutritifs. Enfin, ces conditions précaires ne permettent pas d'assurer la pérennité de l'alignement de ces arbres actuellement présents. En accord avec la commune de Bohars, Brest Métropole Océane a décidé de supprimer les arbres plantés dans la rue Huon de Kermadec, au profit d'une plantation plus naturelle.

Le trottoir sera restitué aux piétons et rénové afin de garantir des conditions de circulation en toute sécurité, notamment pour les personnes à mobilité réduite et les poussettes. Des arbres de remplacement à forme naturelle et à floraison légère seront implantés dans un massif d'arbustes qui sera créé pour l'occasion. Un autre bouquet d'arbres sera mis en place dans l'espace vert existant, attenant à la rue Huon de Kermadec. Cette végétation apportera un peu de couleur et de lumière à l'ensemble de cet axe. Les travaux d'infrastructures seront réalisés dans le courant du dernier trimestre 2009 par les services espaces verts et voirie de Brest Métropole Océane, sous réserve des conditions météorologiques. Les plantations seront réalisées au cours du premier trimestre 2010.



ELAGAGE JARDIN DU BOURG

Trois arbres sont concernés par des interventions :

- un tilleul dont une charpentièrre surplombe la voirie. Cette grosse branche sera réduite de deux tiers.
- un marronnier présentant des problèmes sanitaires importants et penchant vers la propriété riveraine sera supprimé.
- un second marronnier gênant les arbres des voisins sera également supprimé

Jeunesse

La commission environnement du Conseil Municipal

Jeunes vous donne rendez-vous :

Dimanche 22 Novembre à 10 heures

devant la Mairie, pour Plabennec :

Visite du Forum du Développement Durable.

Retour à 12 heures.

Les enfants, jeunes ou parents qui souhaitent venir découvrir ce forum sont les bienvenus.

PREVENTION DROGUES/ ALCOOL

Soirée prévention pour les parents sur la consommation d'alcool et de drogues, des adolescents, **le mardi 15 décembre à 20 h au foyer des jeunes**, organisée par le service jeunesse de la Mairie et l'A.N.P.A.A (Association Nationale de prévention Alcool et Addictologie).

MOTIV'ADOS

Les jeunes de Motiv'Ados organisent **le samedi 23 et dimanche 24 janvier 2010** une opération de récupération de ferrailles.

Son nouveau président, Alex DELANOUE vous demande dès maintenant de mettre de côté tous les objets en métal comme lave-linge, lave-vaisselle, vélos, carcasse de voiture... A cette occasion, Dominique Tanguy, entrepreneur de travaux agricoles et forestiers en traction animale, passera dans les rues de Bohars avec l'âne Lucky pour la collecte si vous ne pouvez pas vous déplacer.

Cette action s'inscrit dans les nombreuses opérations d'autofinancement pour diminuer **le coût du séjour ski prévu du 13 au 20 février 2010**. Il ne reste plus que 10 places, n'hésitez pas à prendre contact avec Patrice Malgorn en Mairie.

Animations proposées à toute la population boharsienne :

- ◇ Tombola, musique, promenades en calèche, **le jeudi 17 décembre** au parking du bourg, avec la participation de la commission des Affaires Sociales,
- ◇ Concert, **le vendredi 18 décembre** au Foyer Communal à partir de 21 h,
- ◇ Tournoi de foot en salle, **le lundi 21 décembre** à la Halle à partir de 18 h.

Loisirs

FOYER DES JEUNES

Horaires d'ouverture

En période scolaire :

Mercredi : 14h00-18h00
Vendredi : 17h00-19h00 / 20h00-22h00
Samedi : 14h00-18h00



Hors période scolaire :

Du lundi au vendredi : 13h30-18h30.
Le mardi de 20h00-22h00.

CYBERCOMMUNE

Horaires d'ouverture

Mardi : 17h00-19h00
Mercredi : 11h00-12h00 / 15h00-18h00
Jeudi : 16h00-19h00
Vendredi : 16h00-19h00
Samedi : 13h00-15h00



bohars@wanadoo.fr

☎ 02.98.47.68.67

Fermeture du 19 décembre 2009 au 3 janvier 2010

CENTRE DE LOISIRS

Ouvert les mercredis et vacances scolaires
Ouverture de 07h30 à 18h45.
Renseignements au 02.98.47.65.12 ou 06 30 99 88 45

BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'ouverture

Mardi : 14h30/18h00
Mercredi 10h00/12h00
et 14h30/16h30
Jeudi 16h30/18h00
Samedi 10h00/12h00

Horaires d'ouverture vacances :

Mardi : 10h00/10h00
Jeudi : 10h00/12h00
Samedi : 10h00/12h00

☎ 02 98 03 55 53



PROGRAMME DES ANIMATIONS SUR LE JAPON

Plusieurs animations vous sont proposées durant cette année : Kamishibai (conte), judo, découverte de la cuisine japonaise, origami, initiation Manga, calligraphie, aikido, construction de Torii, haïku, jardin zen, poterie.

Nous remercions d'ors et déjà nos intervenants : Cirino PISANO, Alain KERVERN, Géraldine BOISARD, Jean-Pierre LABAT, Takako SALAUN.

Vie associative

« JOUVENCELLE »

L'association organise sa rando de Noël le **dimanche 13 décembre** à partir de 14 h (rendez-vous au foyer).
Départ des deux marches (5km et 10 km) à 14 h 15, suivies d'un goûter (café, vin chaud, gâteaux) en partenariat avec **les Godillots de Bohars**. Tarifs 5 € (gratuit pour les moins de 12 ans)

AMITIES FLORALES DE BOHARS

Le stage d'art floral « **spécial Noël** » aura lieu le **Mardi 22 décembre 2009**, de 18 H à 20 H et de 20 H à 22 H à la Petite Gare. Ouvert à tous

Inscriptions avant le samedi 12 décembre 2009.

Contact et réservation :

Marie Vanhooland : 02 98 05 49 40 ou 06 63 38 21 11.

COMMERCES/ENTREPRISES



Dépôt de pain-dépôt pressing

Ouvert 7/7 jours

- ◇ Du mardi au dimanche de 8 h 00 à 13 h 45
- ◇ et de 15 h 15 à 19 h 30
- ◇ Lundi de 15 h 15 à 19 h 30.

EN BREF ET EN VRAC

- ◇ Perdu chat castré de 4 ans, de petite taille et de couleur beige très clair et blanc, prénommé « Aladin ». Il manque beaucoup à sa maîtresse.
Tél 02 98 03 56 70 ou 06 32 24 13 08
- ◇ Jeune fille de 15 ans, élève en seconde, se propose pour des gardes d'enfants en soirée. Tél : 02 98 03 58 17
- ◇ Recherche étudiant (e) post-bac sérieux (se) et organisé (e) pour aide aux devoirs à domicile (Bohars) adolescente en 4ème, 4 soirs par semaine de 17 h 30 à 18 h 30. Rémunération en chèque emploi service. Tel 02 98 01 30 96 après 19 heures.
- ◇ Cherche étudiante pouvant donner des cours de soutien en sciences-économiques, niveau Term E.S. Tél : 02 98 48 92 87 ou 06 35 94 09 02

Vie de nos écoles

ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE

Voici l'école maternelle partie en voyage au pays du cirque. Les enfants, tout d'abord émerveillés par les activités de jonglerie, d'acrobatie, d'équilibre proposées par Guillaume de la compagnie « Dédale, art du cirque », se sont ensuite pris au jeu de la mise en scène d'un objet très symbolique : le nez rouge.



Les enfants de l'école maternelle ont modelé des nez de clown. Ensuite par petits groupes, ils ont cherché comment mettre en scène ces petites boules rouges. Les enfants de grande et moyenne sections n'ont pas manqué d'imagination : en file indienne, rangées deux par deux devant la porte de la classe, dans le bac à crayons, en diagonale, sur un matelas de la salle de sieste... et d'autres encore !!!

Et afin de préparer une exposition de nez rouges, les enfants ont pu s'initier à la prise de vue photographique et travailler l'angle de vue.

Vous êtes tous conviés à venir admirer l'exposition, située dans le hall de l'école maternelle.

Au mois de Novembre, les enfants de moyenne et grande sections sont allés au Festival du Film Court à Brest, tandis que les Petits les visionnaient à l'école. Les enfants sont toujours ravis de voir des films d'animation, qui sont ensuite revus et étudiés en classe.

ECOLE NOTRE DAME DE LOURDES

Assemblée Générale du 6 novembre.

Présentation du bilan financier de l'APEL ainsi que des activités pédagogiques de l'année à venir : vente de kouign amann pour financer le séjour au ski du cycle 3, Téléthon, goûter de Noël, vente de sapins, soirée crêpes (**30 janvier 2010**), carnaval (**12 mars 2010**), fête du 60ème anniversaire de la reconstruction de l'école (**19 juin 2010**).

Nouveaux bureaux :

<p>OGEC Président : Philippe BRUNO Vice président : JY GUENNOU Trésorière : Béatrice FAVENNEC</p>	<p>APEL Présidente : Anne LANCEREAU Vice présidente : Françoise LOUARN Trésorière : Kristiane GUENEUGUES</p>
--	---

Semaine du goût du 19 au 23 octobre.

A partir d'une enquête réalisée sur le petit déjeuner pris par les enfants à la maison, les enfants ont travaillé sur le contenu et l'intérêt d'un petit déjeuner équilibré.

Au programme de la semaine, découverte et dégustation quotidiennes en classe des produits laitiers, des fruits et des produits céréaliers. Pour finaliser cette semaine du goût, les classes de maternelle et classe de CP se sont réunies vendredi matin pour prendre un petit déjeuner équilibré à l'école. Chaque enfant a dû choisir un laitage, des céréales et un fruit. Les plus petits comme les plus grands se sont régalés.



Sortie au bois

Les élèves de C.P. et de C.E.1 ont effectué une sortie au bois sur le thème de la transformation de la nature au cours des saisons. Ils ont été initiés par des moniteurs de la S.E.P.N.B. à la découverte des différentes essences végétales. Les C.P. ont dessiné des végétaux selon le thème imposé ; les C.E.1 ont réalisé un arbre à partir de collecte d'éléments pris dans la nature. Deux autres sorties auront lieu en janvier et en mars afin de poursuivre leurs observations.



Bibliothèque : Les Feuillantines

Les droits de l'enfant ont 20 ans ! La convention internationale des droits de l'enfant dessine depuis le 20 novembre 1989 le contour du jardin que les humains doivent offrir à leurs enfants pour qu'ils s'y épanouissent dans des conditions dignes de notre époque. Pour célébrer cet événement, les bibliothécaires proposent aux enfants, en lecture accompagnée avec leurs parents, quelques ouvrages :



« On vous écrit de la terre »

en nous adressant leurs lettres ouvertes depuis les quatre coins de France, les trente-six coins du monde, ces enfants nous offrent tellement d'eux-mêmes qu'ils nous donnent envie de prendre la parole à notre tour.



« Et les droits de l'enfant dans le monde »

le livre explique tous les articles des droits de l'enfant, leur application ou leur non application, définit à travers les enjeux du monde les grands thèmes de la citoyenneté : égalité, identité, opinion, dignité, assistance, protection, bien-être, loisirs, culture et paix pour un monde digne des enfants.

Vie sociale

BANQUE ALIMENTAIRE DU FINISTERE

Les 27 et 28 novembre 2009, aura lieu la collecte de denrées alimentaires aux portes des supermarchés et autres magasins de produits alimentaires. Si vous disposez d'un peu de temps pour participer à cette collecte vous pouvez contacter le C.C.A.S de la commune. Le Centre d'Action Communal de Bohars est présent ces deux jours au centre Commercial des Bahamas à Brest –Bellevue. Ce lieu lui est attribué par le siège local de la Banque Alimentaire.

DON DU SANG

La collecte annuelle du don du sang a eu lieu fin septembre au foyer communal les docteurs HEMIDY et SEGALEN ainsi que le C.C.A.S remercient les 67 donneurs ainsi que l'équipe des bénévoles qui assurent la collation.

Depuis avril 2009, on peut donner son sang jusqu'à l'anniversaire de ses 70 ans...

Le centre Français du sang, E.F.S, situé rue Félix Le Dantec à Brest accueille les donneurs chaque jour. Un parking privé sous l'établissement facilite le stationnement.

DEUX TEMPS FORTS ONT MARQUÉ CET AUTOMNE :

LA JOURNÉE DU REFUS DE LA MISÈRE

Les communes de Guilers et Bohars ont organisé la journée du refus de la misère. Les professionnels sociaux ont apprécié l'exposé présenté par la Banque de France en ouverture de cette journée sur le surendettement. L'après-midi, les associations présentaient des ateliers et stands d'informations ouverts au public. Le lendemain, 17 octobre, une marche solidaire reliait Guilers et Bohars regroupant une centaine de marcheurs sensibilisés par cet événement international. De nombreux contacts ont été pris avec des associations de solidarité pour installer des rencontres à Bohars avec les écoles n'ayant pu se déplacer à Guilers.

LA SEMAINE BLEUE

Pour la seconde année, la semaine bleue a offert diverses animations et rencontres dans l'optique de favoriser les relations intergénérationnelles :

Marche sur Bohars, visite du Musée de Plougastel, lectures, chorale à Kérampir, balade dans le parc, quizz avec Loisirs et Détente et les CE2 des deux écoles, trêteaux chantants, repas des aînés, lecture en breton et forum des artistes au Centre René Fortin, après-midi théâtrale, ont divertis les boharsiens. Cette semaine, riche en relations humaines aura été marquée par quelques événements. Des jeunes, pleins de talents, sont montés sur scène pour la première fois lors de l'après midi théâtrale, accompagnés des acteurs du « Théâtre des Moulins ». Ravis de leur après-midi, les élèves de

C.E.2 iront offrir au club loisirs et détente leurs vœux de fin d'année.

Madame Gabrielle POCHARD, la doyenne de l'assemblée, toujours sereine et en bonne santé, a fêté ses 100 ans lors du traditionnel repas des aînés. A ses côtés, le doyen de l'assistance était Monsieur Charles JAOUEN.

Les membres de la Commission des Affaires Sociales remercient tous les partenaires et les bénévoles et vous donnent rendez vous pour une semaine encore plus bleue en 2010.



SECOURS POPULAIRE FRANCAIS : Noël pour Tous (Du 22 octobre au 5 décembre)

GRANDE COLLECTE DE JOUETS (neufs ou en parfait état) *Les jouets sont à déposer à la bibliothèque.*



PROGRAMME TELETHON 2009



FIL ROUGE

Lors des manifestations du téléthon, chacun à votre tour, participez à la fabrication d'une écharpe unique.

Jeudi 3 décembre:

Concours de dominos à 14 heures au Foyer Communal (2 €par participant)

Vendredi 4 décembre

Le matin : Course pédestre par les élèves de l'école Notre Dame de Lourdes

14 heures: Foyer Communal: Information sur la vie quotidienne d'un malade atteint d'une maladie génétique pour les élèves de CM et tous ceux qui le désirent. (Entrée gratuite)

14 heures: La Grange: Scrabble (2 €par participant)

19 heures 30: Repas raclette: La réservation est à faire à la mairie en remplissant le bulletin en bas de la page. (12 € boisson comprise, enfant de moins de 12 ans, 5 €)

Samedi 5 décembre

De 14 heures à 17 heures: Un vététiste et un coureur à pied partiront chacun leur tour de devant la maison de l'enfance pour un parcours chronométré, avec la participation cette année d'un archer de Bohars. (2 €par participant)

À 14 heures : Concours de pétanque au boulodrome du Kreisker (2 €par participant)

A 14 heures: Randonnée pédestre, départ du Foyer Communal (2 €par participant)

A partir de 15 heures : Vente de divers objets et de porcelaine

A partir de 15 heures : Animations diverses par l'association du jumelage

A partir de 16 heures: Goûter (2 €), en compagnie de l'école de musique de Bohars

A partir de 14 heures : Vente sur place au four du Londen de pains cuits à l'ancienne (à partir de 2 €)

A partir de 17 heures 30: Tirage de la tombola (2 €le billet) et remise des lots du grattage

A partir de 18 heures: Tennis de table à la halle des sports (2 €la balle)

Dimanche 6 décembre

A 15 heures: Match de foot

A 18 heures: Match exhibition de tennis. (2 €l'entrée)

Et n'oubliez pas de vider vos tiroirs et de vous débarrasser de vos vieux téléphones portables en les déposant soit en mairie ou dans les écoles, c'est un don pour le Téléthon et un geste pour l'environnement.

Durant toutes ces journées, des roses seront vendues (1 €la rose), des billets de tombola (2€) au profit du Téléthon, réservez le meilleur accueil à tous ces bénévoles qui aident par leur générosité et leur dynamisme à faire que cette journée soit une grande fête pour tous.

VENEZ TOUS NOMBREUX AUX DIFFERENTES ANIMATIONS, ET UNISSONS NOS EFFORTS POUR FAIRE AVANCER LA RECHERCHE CONTRE LES MALADIES GENETIQUES

BULLETIN DE RESERVATION POUR LA RACLETTE DU TELETHON (Réponse pour le 30/11/09), à déposer en mairie avec le règlement par chèque bancaire de préférence.

NOM..... PRENOM.....
s'inscrit pour la raclette du 4 décembre

nombre de personnes:

Paiement: 12 €X= €
5 €X= €
Total : €

Adultes : 12 €
Enfants – de 12 ans : 6 €

Les boissons sont comprises dans le prix du repas